

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 79 (1943)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Convocations*. — VAUD : *De l'après-midi de plein air à la promenade obligatoire*. — *Nécrologie* : *Mme Cantova* ; *Mme Zinder*. — GENÈVE : *U. I. P. G.* — *Impressions de séance*. — NEUCHATEL : *Présidence de la S. P. N.* *Coin des sociétaires*. — *Plaidoyer pour l'ordre*. — *Assemblée des délégués*. — *Nécrologie* : *E. Bugnon*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : AD. FERRIÈRE : *Ovide Decroly*. — CHARLES RIEBEN : *L'allemand à l'école primaire*. — G. D. : *Les débuts de l'astronomie*. — INFORMATIONS : *Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »*. — TEXTES LITTÉRAIRES : *LES LIVRES*.

PARTIE CORPORATIVE

CONVOCATIONS

VAUD

Répétitions de gymnastique.

Cossonay : mardi 16 février, 17 heures.

L'Isle : lundi 15 février, 17 heures.

Yverdon-Grandson : messieurs, vendredi 19 février ; dames, 26 février, 17 h. 15 (leçon-type remise par écrit).

Echallens : vendredi 26 février, 17 h.

GENÈVE

U.I.P.G. — DAMES

Assemblée administrative statutaire, samedi 27 février.

VAUD

DE L'APRÈS-MIDI DE PLEIN AIR A LA PROMENADE OBLIGATOIRE

Nous avons lu, dans la *Feuille d'Avis de Lausanne* du 20 janvier, l'article suivant, sous le titre : « Conférence scolaire » :

« Les Commissions scolaires des cercles de Y et Z se sont réunies pour entendre M. l'inspecteur du X^e arrondissement parler des examens annuels, des après-midi en plein air et de l'examen d'aptitude physique des élèves de dernière année de scolarité.

» Toutes ces questions ont été présentées avec beaucoup d'à-propos, surtout les après-midi en plein air, qui n'ont pas toujours été comprises dans l'esprit qu'il fallait, car pour les élèves, elles devaient être des leçons de choses. »

Nous nous permettrons de donner une opinion sur les après-midi de plein air, et alors même qu'une opinion personnelle est moins que peu de chose, nous le savons.

Le problème nous tient cependant à cœur, puisqu'il s'agit de nouveauté dans l'éducation de la jeunesse vaudoise ; d'autre part, et dès

1940 déjà, nous avons eu l'occasion de pratiquer des après-midi de plein air, et cela avec 300 élèves environ.

Il faut dire tout d'abord que l'introduction du nouvel horaire de gymnastique fut brutale, pour ne pas dire plus.

On passait sans transition de une ou deux heures de gymnastique à cinq heures de culture physique et sport ; et quand je dis sans transition, c'est plutôt sans explications qui conviendrait.

Chacun fut alors surpris : les commissions scolaires et municipalités de nos villages en particulier. Ces pacifiques autorités ne comprenaient plus ; sans qu'elles sachent pourquoi, ni comment se l'expliquer, elles constataient que les écoliers étaient beaucoup en balade.

Si les maîtres furent moins surpris, la plupart d'entre eux étaient désorientés et placés devant de grandes difficultés : salle, terrain, matériel, horaire, programme.

Tout cela provoqua du mécontentement, puis des critiques. Si beaucoup de maîtres et pas mal de nos autorités ne sont pas acquis au nouveau programme de gymnastique, c'est à ces faits qu'il faut l'attribuer. Par une précipitation incompréhensible, on a malmené une excellente institution.

Voici maintenant le résultat : « Les après-midi de plein air n'ont pas toujours été comprises dans l'esprit qu'il fallait, car pour les élèves, elles devaient être des leçons de choses ».

Sans vouloir m'insurger contre un ordre départemental, j'ai de la peine à applaudir. Si les après-midi de plein air devaient être des leçons de choses, il ne fallait pas les instituer, car les maîtres qui devaient sortir avec leurs élèves pour une leçon de choses le faisaient déjà. Il y a d'autre part des leçons de choses qui exigent que les observations ne se fassent pas en plein air. Il y a enfin que pour aérer l'école, il ne suffit pas d'envoyer deux heures par semaine la classe se tenir à l'orée d'un bois ou sous un tilleul.

Ces deux heures de sortie hebdomadaire ne devraient pas être une continuation de la classe ; ce devrait être autre chose et mieux que cela. Elles devraient précisément nous permettre de sortir de l'école et d'oublier la classe et ses leçons, mettre en contact maître et élèves d'une autre manière, dans un autre esprit, peut-être, que celui de l'école.

Pour cela, il faut sortir de notre programme d'étude, il faut même sortir des leçons de choses, puis entrer dans une autre activité.

Et j'en viens au fait : l'activité de base des après-midi de plein air devrait être la culture physique et toutes les branches qui exigent un travail physique : orientation dans le terrain, lecture de cartes avec parcours à effectuer, etc.

Cette activité-là permet au maître de connaître ses élèves sous un autre jour ; elle permet aux élèves de mettre en évidence des qualités

qu'on ignorait et qui, peut-être, redonneront confiance aux timides. Elle permet surtout d'entrer en contact plus intime les uns avec les autres ; on se comprendra mieux et l'on s'aimera davantage.

Il faut maintenant s'entendre sur cette « activité de base » des après-midi de plein air : la culture physique.

Ce sera la marche, d'abord. Elle nous permettra de connaître le pays, d'atteindre un beau point de vue, d'où le coin de terre, d'où la Patrie apparaîtra plus belle encore qu'on ne se l'imaginait. Et puis, au cours de ces marches ou courses, on s'entretient, on se connaît mieux on lie de solides amitiés parce qu'on vit ensemble et que tous vibrent à l'unisson. La marche conduira à l'orientation et à la lecture de cartes dont nous avons déjà parlé ; elle conduira aussi à rapprendre à marcher : on est en train de l'oublier un peu.

Après la marche, ce sera l'athlétisme léger : course, saut, lancer ; puis nous aurons les exercices populaires : grimper, exercices à terre ; puis quelques sports : natation, vélo, etc. ; enfin ce sera surtout des jeux.

Il me semble que la matière ne manque pas et que si l'on veut fortifier notre jeunesse, nous avons un domaine infini à exploiter.

Par exemple, ce que les après-midi de plein air ne doivent pas être, ce sont des préliminaires. On a une tendance fâcheuse dans nos écoles à abuser de ces exercices qui ennuent cordialement nos enfants. Nous dirons, en passant, que l'exercice préliminaire doit être très court. On ne le pratique pas vingt ou trente minutes sans rendre assommante la meilleure leçon de gymnastique.

(A suivre.)

R. M.

NÉCROLOGIE

† M^{me} Louise Cantova-Chausson. — A l'âge de 73 ans vient de mourir, à Genève, M^{me} Cantova. Brevetée en 1888, notre collègue enseigna à Gryon, à Roche et surtout à Aigle, où, en 1933, elle prit une retraite bien méritée. Ce fut une pédagogue de valeur. Les difficultés de la vie l'avaient mûrie ; mieux que personne elle comprenait les misères et les faiblesses humaines ; elle sut se pencher sur l'enfance, les petits et avec une tendresse toute maternelle, d'une manière bien à elle, elle pratiquait dans sa classe l'école joyeuse et sereine.

NOMBREUSES sont les heureuses expériences pédagogiques qu'elle fit. Elle sut en faire profiter ses collègues avec une inlassable complaisance. Elles ne se comptent pas celles qui utilisèrent son vocabulaire composé pour le degré inférieur que, par une modestie exagérée, elle ne voulut jamais éditer. Nous n'oubliions pas que, par ses propres moyens, elle découvrit les relations qui existent entre le langage articulé, la formation des sons et l'écriture, les lettres représentant dans leur graphisme le mouvement des lèvres. Appliquant ses découvertes à

l'enseignement du français, de l'orthographe particulièrement aux retardés, elle obtint des résultats si rapides et si surprenants que sa méthode se répandit au delà de nos frontières. Mme Cantova entra en relation avec Decroly et, à Londres, sir Robert Paget, membre de la Royal Academy, philologue célèbre par d'importants travaux sur l'articulation, arriva aux mêmes conclusions qu'elle. Elle ne tira d'ailleurs aucune vanité de cette découverte que d'autres, sans doute exploiteront. L'an dernier, à une séance du G.R.E.P., elle vint, en toute modestie, parler de sa méthode comme d'une chose toute simple.

Mme Cantova fut membre du Comité central de la S. P. V. de 1920 à 1923, en cette période difficile sinon héroïque. Elle y fut pour ses collègues une aide précieuse et une conseillère avisée. Elle fit partie de la Commission consultative pour la Loi sur les retraites. Avec ténacité et dignité, avec un clair bon sens et une juste appréciation des choses, elle sut défendre les intérêts du corps enseignant, tout particulièrement des institutrices. Mme L. Cantova a bien mérité de la S. P. V.

C. G.

† Mme Marg. Zinder-Andrist. — Jeudi 28 janvier, la ville d'Avenches rendait les derniers devoirs à son institutrice, Mme Marg. Zinder-Andrist, enlevée à l'affection de tous par une impitoyable maladie.

Le temple était trop petit pour contenir les écoles, les autorités, les sociétés locales et la population réunies en touchant hommage aux vingt années de loyaux services de Mme Marg. Zinder. Tour à tour, M. Deluz, pasteur, M. le syndic Fornerod, président de la Commission scolaire et M. Ad. Martin, inspecteur scolaire, chacun marquant les parts attachantes du caractère et de l'activité de la défunte. Excelente institutrice, éducatrice aux méthodes claires et sobres, Mme Zinder a fait aussi beaucoup pour la jeunesse et son développement physique en présidant la section féminine de gymnastique et le groupe des pupillettes.

Le président de la section dit un dernier adieu à la disparue ; ce fut une collègue loyale et franche, sachant remettre en place certains phraseurs et brasseurs d'utopie. C'était une personnalité : ceux qui ont travaillé vingt ans avec elle garderont un souvenir vivant de cette vraie collègue.

Que son époux et sa mère veuillent bien croire à notre sympathie et à nos sincères condoléances.

J. Cy.

GENÈVE

**U. I. P. G.
IMPRESSIONS DE SÉANCE**

Avant la séance plénière des deux sections, dames et messieurs, la section des messieurs a tenu une courte séance sous la présidence d'Adrien Lagier, vice-président.

Admissions. — Bienvenue est souhaitée à Georges Kliebès, nouveau membre puis, à l'unanimité, l'assemblée accepte les candidatures de Paul Géroudet, instituteur à Cartigny et de Jacques Délétraz ; Robert Chabert, enthousiasmé par le Congrès de la S. P. V. rentre au bœufé ; encore un nouveau membre : Alfred Ramel, maître spécial, classe de jardinage, à l'école des Bougeries.

Conformément à la nouvelle modification des statuts, les directeurs Charles Duchemin et René Jotterand ont informé le Comité qu'ils désiraient rester membres actifs de l'U. I. P. G. Cette décision est enregistrée avec une évidente satisfaction.

Allocation. — La commission de lecture de la S. P. R. travaille avec zèle, étudie avec soin et choisit judicieusement les lectures pour la jeunesse. Le Département de l'instruction publique lui ayant accordé un modeste appui financier (50 fr.) à son tour, l'U. I. P. G. vote une allocation de 30 fr.

A propos de bulletins. — Uldry rapporte au nom de la délégation de l'U. I. P. G. qui s'est rendue auprès du Directeur de l'Enseignement primaire afin de lui expliquer l'état d'esprit du corps enseignant. Rappelons que le chroniqueur des assemblées s'est fait dans notre *Bulletin corporatif* l'écho très mesuré des doléances émises au cours de la dernière assemblée. M. Grandjean est fort bien disposé envers le corps enseignant primaire qu'il apprend à connaître et à apprécier ; il est persuadé qu'une ère féconde de collaboration s'ouvre. Au sujet des préparations, de l'expérience acquise, de l'injonction faite, des apaisements sont donnés. Il s'agit bien plus d'inspirations et de conseils que de dictature ; des nouveaux exemples seront donnés à titre documentaire.

Aussi bien, souligne Ch. Ducommun, acceptons l'augure de cette ère d'entente et de bonnes relations. Dorénavant nous saurons lire entre les lignes de « ce » bulletin qui, non sans raison, avait... mettons ému pour ne pas dire alerté le corps enseignant.

Comme Montesquieu, sachons comprendre l'esprit des lois sans trop nous attacher à la lettre et sachons surtout trouver le juste milieu entre un désir et un ordre, entre un exemple et une obligation.

Proposition Walker. — Elle concerne la préparation de remplaçants pour classes spéciales. Il est difficile au Département de trouver des suppléants qualifiés avec l'organisation actuelle du stage. Il convient de souligner que l'Office de l'Enfance fonctionne parfaitement et sert de modèle dans d'autres cantons.

Salaires. — Le sort des candidats à l'enseignement qui préoccupe l'U. I. P. G. ne laisse pas le Département indifférent ; rien de positif n'a été fait jusqu'à présent mais une solution — sous forme d'allocations familiales — sans doute interviendra sous peu ; ces candidats ne peuvent être considérés comme fonctionnaires. Georges Borel donne un bref aperçu de la situation ; la commission du budget du Grand Conseil

approuve les projets financiers du Conseil d'Etat mais notre assemblée législative ne s'est pas encore prononcée.

SÉANCE PLÉNIÈRE

La salle s'emplit du flot de nos gracieuses collègues, primaires et enfantines, et le président, en félicitant et en remerciant le conférencier du jour, lui donne aussitôt la parole.

Devant ce très nombreux auditoire Me Jeanneret, président de la Chambre pénale de l'enfance, parle du nouveau code pénal suisse, spécialement en ce qui concerne ses effets pour les enfants et adolescents.

Nos collègues ont été vivement intéressés par l'exposé d'un homme qui connaît à fond la question et qui, chaque jour, doit se pencher sur l'enfance malheureuse ou délinquante.

M. Jeanneret, qui avait présenté autrefois une thèse très remarquée sur le sujet : « L'enfance et l'adolescence devant les tribunaux », a su tenir son auditoire en haleine ; il a cité les diverses organisations qui s'occupent des enfants difficiles aux différents stades d'âge et a terminé par quelques vues personnelles sur cet important problème.

CH. E. D.

Résolution.

Le corps enseignant des écoles primaires et enfantines, réuni en assemblée plénière le mercredi 27 janvier, constate que la loi pénale s'est nettement engagée dans la voie de l'action médico-pédagogique en faveur des jeunes délinquants. Il recommande de faciliter le dépistage préventif des enfants inadaptés et de développer l'organisation scolaire en leur faveur, en particulier par l'augmentation du nombre des classes spéciales pour certains types d'enfants difficiles.

NEUCHATEL PRÉSIDENCE DE LA S. P. N.

Dans sa séance du 6 février, notre Comité central a pris acte avec regret de la démission de M. Léopold Berner comme membre et président de la S. P. N. Ses nouvelles fonctions d'inspecteur l'ont mis dans l'obligation de quitter notre association. Ainsi l'exigent nos statuts, devant lesquels le Comité central a dû s'incliner non sans déplorer que nous ne puissions conserver à nos côtés celui qui, de 1937 à fin 1942, a dirigé avec la distinction et le dévouement que l'on sait la barque de notre association.

Le Comité central estime que cet état de choses doit être modifié et il s'apprête à soumettre à la prochaine assemblée des délégués des propositions tendant à laisser la porte de la Pédagogie ouverte aux inspecteurs et directeurs d'école qui désirent collaborer à nos travaux. Nous reviendrons sur cet objet.

Le mandat de M. Berner arrivait à expiration à la fin du présent

exercice. Il appartiendra à l'assemblée trisannuelle de cet automne de nommer son successeur. En attendant, c'est M. Charles Rothen, vice-président du Comité central, qui a été chargé par ce dernier d'assumer la présidence de la S. P. N.

Décision qui a de quoi nous rassurer et recevra le meilleur accueil, nous en sommes certain. M. Rothen représente depuis plus de vingt ans la section du Val-de-Travers au Comité central. Il en est devenu le vice-président, en 1935, après le décès de William Baillod, et le secrétaire, en 1937, après le départ de Georges Stroele. C'est lui aussi qui, avec M. Berner, a représenté la S. P. N. à la « Fédération des Fonctionnaires » depuis l'origine, soit depuis 1939. Il était bien préparé à recevoir la lourde charge qui vient de lui être confiée. La S. P. N. est de nouveau en bonnes mains, entre celles d'un homme d'action, résolu, dévoué, ayant son franc parler et qui veillera jalousement sur nos intérêts, comme il l'a fait jusqu'à présent.

M. Samuel Zwahlen, représentant de la section de Boudry, a bien voulu accepter les charges de vice-président et secrétaire du Comité central.

La section du Val-de-Travers devra désigner un nouveau représentant pour succéder à Charles Rothen.

Au cours d'un souper qui suivit la séance, un souvenir a été remis à M. L. Berner en témoignage de reconnaissance pour ses services dévoués et des fleurs ont été offertes à M^{me} Berner qui avait été conviée à cette petite manifestation.

Des paroles cordiales et réconfortantes ont été échangées entre nos deux présidents. Retenons que celui qui nous quitte restera un soutien de la S. P. N., dont il s'efforcera d'étendre l'influence. Et quel plaisir de voir en cette circonstance spéciale M^{mes} Ch. Rothen et Julien Rochat aux côtés de leurs maris si souvent absents du foyer pour répondre aux appels de notre corporation.

J.-ED. M.

COIN DES SOCIÉTAIRES

Nouveaux membres. — Nous saluons avec joie l'entrée dans nos rangs de trois nouvelles sociétaires : M^{me} Andrée Girard, à La Chaux-de-Fonds ; M^{le} Henriette Junod, à Derrière-Pertuis, et Ruth Frauenfelder, à la Joux-du-Plane.

Effectif. — A fin décembre 1942, le nombre des membres de la S.P.N. s'élevait à 398 contre 387 l'année précédente. La baisse continue de notre effectif, depuis plus de vingt ans, s'est enfin arrêtée, ce qui ne peut que nous réjouir.

Et dire qu'au lendemain du cinquantenaire de notre association, en 1910, nous repartîmes cinq cents, exactement 507. On peut juger par là des ravages occasionnés dans nos rangs par les suppressions de classes.

J.-ED. M.

PLAIDOYER POUR L'ORDRE

Une coutume s'est établie selon laquelle les comités placés à la tête de nos trois plus petites sections : Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers sont renouvelés intégralement tous les deux ans et passent dans une autre localité.

L'ordre en matière d'administration se ressent parfois de ces changements de direction trop rapprochés, à notre avis. Le caissier central en pourrait dire long sur ce sujet, et, j'ai pu constater moi-même bien des lacunes en revisant notre état nominatif.

Cette année encore, il a fallu relever des oubliés de taille. Ici, par exemple, ce sont des admissions survenues dans les premiers mois de l'exercice dont le bulletinier n'a pas eu connaissance d'où impossibilité, pour lui, d'assurer l'envoi de l'*Educateur* aux recrues intéressées. Ailleurs, inversement, notre journal continue de parvenir à un membre dont la démission, vieille de plusieurs mois, est restée dans les secrets d'un comité de section.

Il semble donc nécessaire de rappeler que tout changement à apporter dans le rôle des sociétaires doit être signalé immédiatement, et non pas à Nouvel-An, au correspondant de l'*Educateur* qui en informera ensuite le président central.

J.-ED. M.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée aura lieu à Neuchâtel, le samedi 27 mars prochain à 14 h. 15, dans la grande salle du Buffet de la gare. A plus tard, l'ordre du jour.

NÉCROLOGIE

† **Eugène Bugnon.** — Le vendredi 29 janvier, les derniers devoirs ont été rendus à notre ancien collègue Eugène Bugnon, décédé à St-Aubin, à l'âge de 69 ans.

En 1936, après avoir enseigné pendant 41 ans, à Vilars, il prit sa retraite, quittant la froide Côte à ses sapins pour aller s'établir près de St-Aubin, à Tivoli, une oasis de paix, sise près du lac, où il cultivait sa terre, soignait ses abeilles, jouissant de la détente salutaire qui succédait à une activité singulièrement laborieuse. Une grosse épreuve assombrit cette agreste existence. Eugène Bugnon perdit sa compagne. Puis, remarié, la maladie qui le minait depuis longtemps s'aggrava soudainement, et l'emporta, mettant prématurément fin, à une retraite bien gagnée.

Très courtois, simple, modeste, s'effaçant même, notre regretté collègue fut un bon membre de la S.P.N. Pendant près de quinze ans, il repré-senta son district au Comité central où, durant toute cette période, il occupa le secrétariat.

Nous lui gardons un bon souvenir.

J.-ED. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

OVIDE DECROLY

I

Les inventions modernes — les unes merveilleuses, d'autres effroyables — sont dues aux progrès de la physique. Téléphone, lumière électrique, autos, radio, avions, et j'en passe, sont issus des découvertes patientes des savants. Toute science appliquée est fille d'une science théorique. Même les arts — ceux de l'artisan et ceux de l'artiste — comportent une base de connaissances diverses puisées aux sources de la science, ou tout au moins du savoir : vision du but, choix des moyens, expériences collective et individuelle des dits moyens. Le savoir peut être empirique ; la science est expérimentale. La machine, elle, a une base expérimentale universelle ; l'art comporte un facteur individuel, à la fois empirique et intuitif.

Pourquoi répéter ces vérités élémentaires ? Parce qu'il y a encore des gens qui les ignorent. Il semble banal de répéter que la psychologie est la science théorique expérimentale de laquelle découlent cette science appliquée et cet art qui constituent la pédagogie. Et pourquoi le grand public ignore-t-il ce lien nécessaire ? Parce que, pour juger des résultats obtenus, il faut posséder soi-même une intuition, une vision de l'invisible ; il faut savoir lire dans les âmes. Et notre civilisation a peu à peu tué cette faculté. En matière de sciences mécaniques la simple vue suffit. Quand on a affaire aux sciences psychologiques, la « double vue » est parfois nécessaire. Nécessaire dans les deux sens : jugement et action. Un médecin dirait : diagnostic et pratique thérapeutique.

Pour l'Eglise, le pasteur ou le prêtre est l'intermédiaire entre le monde invisible et les gens qui vivent dans le monde visible. Pour l'école, notre mission à nous qui avons — ou avons eu — affaire quotidiennement à des enfants de tout âge, consiste également à lier l'invisible (par où j'entends les « dynamismes » de croissance psychologique de ces enfants) au visible : les résultats que peuvent apprécier les gens dépourvus de double vue¹.

Il existe toutefois — chez les prêtres comme chez les éducateurs de vocation — un sabot qui fait frein : la tradition. Distinguons ! Il y a une tradition de sain bon sens. Il y a un certain mépris de la tradition qui est folie. Le critère ? L'expérience vivante, expérience comparée au témoignage de l'évidence. Mais une part considérable de la tradition est faite de routines, de préjugés, de plis pris. Rien n'est plus difficile que de s'en libérer. Rien n'est plus nécessaires pour-

¹ Je mets quelque humour à l'emploi de ce terme et je prie le lecteur de n'y pas voir un acte de foi dans je ne sais quelles manifestations de métagnomie.

tant. Et c'est ici que la science psychologique strictement objective — sans idéologies préconçues ou systèmes qui faussent les données et les résultats — se trouve occuper le tout premier plan.

Ces réflexions m'ont été dictées par la lecture du petit livre de M. Maurice Peers : *Ovide Decroly*, qui vient de paraître (fin 1942) dans la Collection nationale belge publiée par l'Office de publicité Lebègue à Bruxelles. Il me souvient qu'en mai 1932 — quatre mois avant la mort de Decroly, non seulement le public belge ne savait rien de ce savant — aujourd'hui universellement reconnu comme l'un des premiers de son époque, — mais même les instituteurs l'ignoraient. A part l'Ecole normale de Bull-Tempels où il professait, pas une école normale belge qui s'aventurât à prononcer son nom. Le monde officiel feignait de ne pas le connaître.

Lors de sa mort, grand concours de gens officiels : on le taxe de génie. En 1936, la nouvelle loi scolaire belge consacre ses méthodes — édulcorées, il est vrai — dans tout le pays. En quoi j'estime qu'on alla un peu vite en besogne, car la pratique des méthodes psychologiques ne s'improvise pas. N'eût-il pas mieux valu former — en plusieurs années de pratique doublée de théorie — les futurs instituteurs et institutrices, plutôt que de vouloir bouleverser les habitudes des anciens ? Parmi ces « anciens » plusieurs ont voulu et su s'adapter. Bien. Qu'il y ait, pour ceux-ci, des cours complémentaires. Mais les autres ?...

Rien n'est plus téméraire que de changer la loi sans changer les « mœurs » !

(A suivre.)

AD. FERRIÈRE.

L'ALLEMAND A L'ÉCOLE PRIMAIRE

On s'accorde à reconnaître que les Suisses romands sont insuffisamment initiés à la principale de nos langues nationales tandis que la plupart des Suisses alémaniques possèdent de bonnes notions de français. Les causes de cette infériorité ont fait l'objet de bien des discussions. L'allemand est une langue à la syntaxe compliquée et ceux-là même d'entre nous qui l'ont apprise ne se plaisent guère à la parler ou à l'écrire. Le français exerce, au contraire, un vif attrait sur nos concitoyens d'outre-Sarine, et ils mettent à l'apprendre une ardeur, une ténacité qui nous manquent.

Nous nous sommes demandé souvent comment l'on pourrait combler les lacunes de notre bagage linguistique, lacunes que l'on ne saurait assez déplorer à tous les points de vue. Me permettra-t-on d'émettre quelques suggestions à ce propos ?

Lorsque les circonstances vous appellent à franchir un fossé ou un ruisseau, vous prenez un recul correspondant à la difficulté de l'obstacle. Ce principe me paraît applicable en l'espèce. Dans la plupart de nos

écoles, l'enseignement de l'allemand, — absent du reste à l'école primaire vaudoise, classes supérieures exceptées, — est abordé trop tard à mon sens. On devrait l'introduire dès la première année. Je prie le lecteur de ne pas hausser les épaules à la lecture de ces lignes et de m'accorder ne fût-ce que quelques moments d'attention. Je m'explique :

L'enseignement de l'allemand aux enfants de la première année scolaire serait naturellement auditif et se bornerait à la mémorisation de quelques dizaines de vocables et de locutions usuelles, termes de salutation, etc.

Au cours des années suivantes, jusqu'à l'accession aux classes supérieures, l'initiation serait développée dans le même sens avec cette différence que l'enfant coucherait sur le papier les mots et les locutions appris.

Les deux ou trois dernières années seulement serait abordée l'étude de la grammaire qui se trouverait ainsi déchargée de l'assimilation d'une quantité de mots.

J'imagine que l'enfant saurait, au bout de la première année d'école, cent cinquante mots, au bout de la deuxième trois cents, au bout de la troisième six cents, quinze cents ou deux mille à la fin de ses classes. Ne serait-ce pas là une base précieuse et un stimulant pour l'enfant désireux d'aller de l'avant une fois sorti de l'école ?

J'ai hâte de réfuter les objections qui, inévitablement, accueilleront mon idée :

I

— Nos programmes, me dira-t-on, ne sont déjà que trop chargés. Au détriment de quelle branche introduirez-vous dans le programme l'enseignement de l'allemand ?

— Au détriment d'aucune. Pour apprendre à l'enfant cent cinquante mots, la première année, cinq par semaine, il suffirait de moins de dix minutes par jour. Ce serait une récréation, une diversion plus encore qu'une leçon.

II

— L'enseignement que vous suggérez suppose une méthode particulière à laquelle le corps enseignant primaire n'est pas préparé.

— Je pense que c'est faire tort aux facultés d'adaptation de nos instituteurs et institutrices. Tous ont étudié l'allemand à l'école normale. Il suffirait de placer dans leurs mains un guide *ad hoc*, au besoin d'organiser une séance d'orientation, chose faisable lors de leurs réunions régionales.

Je m'en tiens là pour le moment, demeurant à la disposition de ceux des lecteurs de l'*Educateur* qui voudront bien me faire part de leurs impressions. Je n'apprendrai rien à personne en disant que, quelle que soit l'issue de l'actuelle guerre les jeunes d'aujourd'hui auront à

lutter âprement pour se faire une place au soleil. Il importe d'égaliser dans toute la mesure du possible les chances des grandes communautés linguistiques qui composent la nation suisse. Dans combien de cas un voyageur de commerce, un fonctionnaire, un employé de bureau, un ouvrier même se sont-ils vus éliminés pour cause d'insuffisance linguistique, le plus souvent au préjudice des Romands ! Je n'ignore nullement que l'usage, en Suisse allemande, de deux idiomes, l'un littéraire, l'autre dialectal, aggrave pour nous les difficultés. J'y vois une raison de plus de nous armer de volonté, de patience et d'ingéniosité. Nul ne contestera qu'il importe plus que jamais que l'on s'efforce de resserrer les liens confédéraux. Ce serait y travailler, me semble-t-il, que de diffuser la connaissance de l'allemand parmi les Romands. Aucun Suisse ne devrait, à notre époque, ignorer à sa sortie de l'école les rudiments d'une seconde langue nationale.

CHARLES RIEBEN, *journaliste.*

LES DÉBUTS DE L'ASTRONOMIE

1. Dans un local situé au levant ou au midi, il est facile de constater les taches brillantes projetées sur le sol par les fenêtres ; la longueur et la direction de ces traces lumineuses correspondent d'ailleurs aux diverses positions possibles du Soleil et il est aisé de mesurer la façon dont elles varient selon les heures et les saisons. Le mouvement des ombres terrestres traduit donc la trajectoire décrite par l'astre dans sa promenade quotidienne et, depuis des temps immémoriaux, l'expérience atteste que les levers, les ascensions et les couchers changent graduellement de place pour un observateur logé constamment au même endroit.

Ces phénomènes, je crois possible d'en demander une connaissance exacte à des écoliers de treize ou quatorze ans ; en revanche, je crains fort que bien des collégiens de dix-sept ou dix-huit ans peinent déjà très sérieusement pour saisir comment la double rotation de notre globe entraîne effectivement les éclairements que nous enregistrons, nous Genevois, stationnés par 46° de latitude N et 6° de longitude E.

Quant aux grosseurs et aux distances réelles, elles restent et resteront toujours des chiffres purs dont la traduction concrète s'avère sans commune mesure possible avec les possibilités de notre mémoire visuelle. En bref, disons qu'il s'agit là d'un verbalisme arithmétique entièrement justifié et seul capable de fournir à notre intelligence une idée des données astronomiques. Dans cette perspective, seuls les rapports peuvent être concrétisés par l'image et, comme exemple approximatif, je citerai une tête d'épingle de 1 millimètre de diamètre placée à 11 mètres d'une sphère de 11 centimètres de diamètre, le tout représentant *le couple Soleil-Terre*. Selon la nature des choses, la tête d'épingle devrait tourner sur elle-même une fois par 24 heures et circuler encore autour de la

boule en quelque 365 jours, personne évidemment ne pouvant apprécier des mouvements aussi lents.

Pareillement, mais d'une façon plus exacte, on déclarera que le Soleil possède un diamètre 110 fois égal à celui de la Terre, alors que 110 soleils pourraient prendre place dans les 150 millions de kilomètres qui séparent notre planète de son foyer de chaleur. (110 soleils juxtaposés totaliseraient 152 millions de kilomètres.)

* * *

2. Admettons que des élèves n'aient jamais repéré les constellations ni suivi leur mouvement circulaire. Pour suppléer alors à ce manque de données concrètes, voici un ou deux croquis élémentaires : le septuor de la *Grande Ourse* et le W de *Cassiopée*, toujours visibles dans le petit cercle qu'ils décrivent autour de la *Polaire* ; ensuite, au cours des soirées d'hiver, le grand X d'*Orion* et aussi *Sirius*, la plus grosse des étoiles de notre hémisphère. (La plus grosse en apparence, à cause de sa proximité ; la plus grosse actuellement connue est la splendide *Antarès*, dont le diamètre de 625 millions de kilomètres équivaut à 450 fois celui de notre Soleil.)

Ceci acquis, il faut immédiatement signaler que toutes les étoiles se trouvent chaque jour en avance de 4 minutes sur leur passage précédent ; autrement dit qu'elles se couchent 4 minutes plus tôt que la veille, soit 8 minutes pour deux jours, 60 minutes en quinze jours et 2 heures par rapport au mois précédent. *Pédagogiquement, l'on peut alors résumer les faits en comparant la voûte céleste à un gigantesque parapluie garni de points lumineux tous différents les uns des autres par leur grosseur ou leur teinte* ; la Polaire en fixe la pointe pendant que nous tenons le manche dans nos mains pour le faire tourner patiemment en 24 heures moins 4 minutes. Certes, nous ne pouvons jamais embrasser d'un seul regard toute cette étoffe tournante dont une partie nous est masquée par le globe terrestre. Mais peu à peu, cependant, grâce aux passages anticipés des constellations, les fuseaux divers du carrousel céleste apparaîtront le soir chacun à leur tour, selon le mois de l'année. Cela revient à affirmer que le Soleil ne se lève point toute l'année dans le même secteur du ciel et qu'il suffit, sur la plus simple des cartes stellaires, de repérer la *Balance*, le *Verseau* ou le *Scorpion* pour nommer les groupes visibles pendant les soirées du mois choisi.

Au surplus, enfin, l'hémisphère sidéral tourne de l'est à l'ouest, comme le Soleil ou la Lune, et chacune des constellations y conserve le dessin et les proportions qui nous la rendent familière. (Les rarissimes exceptions dont *l'Etoile du berger*, *Mars* et *Jupiter* sont les principales, s'appellent des planètes ; elles se présentent comme des pierres précieuses mobiles sur l'étoffe du parapluie et c'est pourquoi les Anciens les dénommaient des *Astres errants*.)

* * *

3. Les astronomes transcrivent l'immensité des espaces célestes en indiquant le temps que met la lumière pour les parcourir (*300 000 kilomètres à la seconde*). Cette convention donne 8 minutes environ de la Terre au Soleil et 8 heures à peu près pour notre système solaire entier. De ce point de vue, notre source de lumière semble bien n'être qu'un centre modeste faisant lui-même partie d'un amas d'étoiles que la lumière franchit en 2000 ans. La plus proche de ces voisines, celle du *Centaure*, se consume à quarante mille milliards de kilomètres de nous, *Sirius* à quatre-vingt mille et la *Polaire* à quatre cent cinquante mille milliards de kilomètres.

Malgré ses dimensions cependant, l'amas en question disparaît presque dans l'immense lentille lumineuse que nous apercevons de profil sous l'aspect d'une ceinture brillante et que la lumière traverse en plus de cent mille ans. *C'est là notre Voie lactée, la cité d'étoiles dont nous faisons partie* et qui compte des millions de soleils d'inégale puissance ; au delà, s'étendent « de mornes espaces où les plus puissants télescopes découvrent, ça et là, de petits flocons blanchâtres aux contours mal définis mais à la forme plus régulière ».

Ainsi, les savants avouent aujourd'hui qu'ils aperçoivent *des millions d'autres nébuleuses* semées à des distances incroyables et dont les plus proches sont à près d'un million d'années-lumière de notre Terre. Dans la plupart de ces nébuleuses, la matière « s'enroule sur elle-même en spirale aplatie et vue suivant les cas par la tranche, le biais ou la face ; cette apparence a fait donner à ces astres lointains le nom de *nébuleuses spirales* ». Composées de matières gazeuses extraordinairement diluées, cette « fumée cosmique s'étend sur un espace que la lumière met des siècles à parcourir ; elle est animée de mouvements confus mais peu à peu, sous l'influence de la viscosité et de la gravitation, s'organise un mouvement général de rotation qui détermine l'aplatissement progressif de cette immense bulle gazeuse ; des traînées de matière s'enroulent autour du centre ; puis, les millénaires s'ajoutant aux millénaires, des concentrations locales se produisent le long du ruban nébuleux qui sème des étoiles dans l'espace comme l'ovaire d'une fleur, parvenu à maturation, disperse ses graines au gré du vent. » (*Louis Houllevigne, 1937.*)

C'est l'Ouverture illimitée dont parle Paul Claudel, « *quelque chose à la fois de peuplé et de complètement désert, un Sahara lumineux dans le noir absolu fait de millions de grains de sable, l'Infini de tous côtés autour de moi multiplié par l'Eternité, le vide sans fond, le nombre sans interruption* » et tous deux à la dimension de notre désir d'homme.

G. D.

INFORMATIONS**CONCOURS DE LA FONDATION
« POUR L'AVENIR » — Genève**

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) domiciliés dans le canton de Genève, qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts la fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours.

L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire, 34, chemin de l'Etang, Châtelaine.

Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au dernier jour du mois de février. *Le Comité de la fondation.*

TEXTES LITTÉRAIRES **LE CHARRON**

Au bout du communal, une mare plate s'étalait, où des plumes voguaient sur l'eau noire. Le charron y venait « ferrer » ses roues. Sur un feu de branches en rond chauffait le cercle de fer ; quand il était rouge, l'homme velu le saisissait entre les mâchoires d'une grosse pince, le brandissait, couronne de feu, en encerclait la roue de bois d'où fusait la flamme, et plongeait le tout dans la mare en faisant jaillir de l'eau boueuse un grand rond de vapeur éblouissante. Puis, le bouillonnement apaisé, le noir charron au tablier de cuir tirait de l'eau la jante serrée dans son cercle, et s'en allait par le communal en roulant d'une main sa roue neuve.

Une enfance. Editions Denoël.

J. MAROUZEAU.

LES LIVRES

Professions de chez nous, Carrières masculines, Carrières féminines, par James Schwar.

Voici deux brochures qui viennent au bon moment. A l'heure actuelle où l'on parle tant d'orientation professionnelle, il est intéressant de feuilleter ces deux ouvrages dont l'auteur est un spécialiste en la matière. Dans ces pages on trouvera maints conseils utiles à connaître avant d'embrasser une carrière. Quelques notes aussi claires que concises donnent une idée juste des professions exercées en Suisse romande.

Ces brochures sont un guide pour les jeunes gens et leur permettront de se documenter judicieusement au seuil de la vie active.

Elles sont en vente chez l'auteur ou au secrétariat de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis, Zurich (Seilergraben, 1). J. P.

Bibliotheca anglicana. Editions Francke, Berne.

Les éditions Francke publient sous ce titre une nouvelle collection d'ouvrages consacrés à la philologie anglaise. Cette collection dirigée par un comité composé de professeurs de langue anglaise dans différentes universités suisses comportera plusieurs fascicules de textes et quelques études sur des questions linguistiques.

An old english reader, par Otto Funke et Karl Jost, en constituent le premier volume. Il comprend une série de textes faciles en saxon de l'ouest qui peuvent servir d'introduction à l'étude de la morphologie du vieil anglais et plusieurs bons exemples de prose et de poésie en vieil anglais confrontés quand il y a lieu avec leurs sources latines. Cet excellent choix de textes souvent difficiles à se procurer, accompagné d'un glossaire sera le bienvenu auprès de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de la langue et de la littérature anglaises. J. R.

Commission interecclesiastique romande de chant religieux.

La Commission vient de faire paraître pour Pâques 1943 un fascicule de quatre chœurs pour voix mixtes : *Dieu vit encore* et *Dans la splendeur d'un jour nouveau*, tirés du recueil de Freylinghausen, *Résurrection*, de Lotti, et *Prière pour le Vendredi-Saint*, musique de 1524.

Commandez à l'Agence religieuse, rue de l'Ale, 31, Lausanne.

Divico, Roman historique, par Pierre Chessex. Libr. Rouge, Lausanne.

Nous avons tous appris sur les bancs de l'école les événements qui nous sont parvenus de ce premier chapitre de notre histoire. Nous avons peiné à traduire les pages des *Commentaires* dans lesquels César a relaté ce qu'il a bien voulu nous dire de ses campagnes contre les Helvètes. Malgré toute notre imagination il nous était difficile de saisir dans son ampleur l'épopée de nos vagabonds ancêtres.

En introduisant un élément romanesque dans le récit des faits historiques, Pierre Chessex rapproche de nous ces personnages semi-légendaires dont nous n'avions guère retenu que le nom.

Le drame de la lutte des Gaulois aux prises avec la volonté de domination de Rome est évoqué en pages suggestives. La fiction romanesque n'est pas pour l'auteur un moyen d'échapper aux difficultés de l'investigation historique. Son ouvrage montre, au contraire, le besoin d'étayer l'œuvre littéraire par des documents de valeur puisés aux meilleures sources.

Nous félicitons M. Chessex d'avoir contribué par ce beau livre à la connaissance de notre passé et lui souhaitons beaucoup de lecteurs.

ALB. R.

VOLUMES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION VINET

DISCOURS SUR QUELQUES SUJETS RELIGIEUX

Préface de A. CHAVAN.

7 fr. 50

NOUVEAUX DISCOURS
SUR QUELQUES SUJETS RELIGIEUX

Préface de A. CHAVAN.

7 fr. 50

ÉTUDES SUR LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE AU XIX^e SIÈCLE

Préfaces de P. SIRVEN.

Tome I^{er}. M^{me} DE STAËL ET CHATEAUBRIAND

10 fr.

Tome II. LAMARTINE ET VICTOR HUGO

7 fr. 50

Tome III. SAINTE-BEUVE, EDGAR QUINET, MICHELET

10 fr.

PHILOSOPHIE MORALE ET SOCIALE

Préfaces de PH. BRIDEL.

Tome I^{er}. — 7 fr. 50

Tome II. — 7 fr. 50

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

Préface de PH. BRIDEL.

10 fr.

FAMILLE, ÉDUCATION, INSTRUCTION

Préface de PH. BRIDEL.

ET L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE VINET A BALE

par PAUL ROCHE.

10 fr.

ESSAI SUR LA
MANIFESTATION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES

Avec adjonctions tirées d'un manuscrit inédit par A. CHAVAN.

Préface de PH. BRIDEL.

10 fr.

LITTÉRATURE ET HISTOIRE SUISSES

Préface de H. PERROCHON.

10 fr.

ÉTUDES SUR BLAISE PASCAL

Préface de PIERRE KOHLER.

7 fr. 50

PREMIÈRES MÉDITATIONS ÉVANGÉLIQUES

Préface de P. A. ROBERT, pasteur.

7 fr. 50

THÉOLOGIE PASTORALE

ou

THÉORIE DU MINISTÈRE ÉVANGÉLIQUE

Préface de EDMOND GRIN, professeur.

7 fr. 50

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel
de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !
Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

Ecole professionnelle de Jeunes Filles

LA SOLITUDE - AV. CÉSAR ROUX, 2
LAUSANNE

SECTION "Apprenties" :

Durée des cours, 3 ans. Certificat fédéral de couturière pour dames.

SECTION "Travaux féminins" :

Durée du cours, 1 an. Confection, raccommodage, lingerie, broderie, tricot.
L'année scolaire commence au milieu d'avril.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 mars, à l'Office d'orientation
professionnelle, rue Beau-Séjour 8, à Lausanne. DIRECTION DES ÉCOLES

Empaillage de tous les animaux pour écoles
Fabrication et vente de Chamoisage de peaux **Fourrures**
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Biel 7, ch. d. Pins 15



Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSAL DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 9.—; ÉTRANGER : FR. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1943-1944

MARDI 27 AVRIL 1943

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **8 avril**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Sous réserve des conditions d'âge indiquées ci-dessous :

les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e, à condition de subir avec succès, le 27 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e).

Age minimum d'admission pour 1943 :

En 1^{re} : 14 ans révolus au 31 mars.

En 2^e : 15 ans révolus au 31 mars.

En 3^e : 16 ans révolus au 30 juin.

En 4^e : 17 ans révolus au 15 octobre.